

COMPTE-RENDU
OBSERVATOIRE IDF RISQUES DES TRAVAUX SUR RESEAUX
Vendredi 03 mars 2017

Présents :

Président : Bénito BRUZZO.

Mesdames : Tamara LEYLAVERGNE, Liliàs LOUVET, Valérie MEDINGER, Amandine ROUYEYROL, Catherine WEILER.

Messieurs : Christophe CHAILLEY, Mathieu DRENO, Georges LE CORRE, Jean-François MAREGIANO, Pierre-Yves ROLLIN, Pierre SROCZYNSKI, Charles-Henri TAVEL, Patrick VILLETTE.

Absents :

Mesdames : Aurélie PAPES.

Messieurs : Yvain DARCO, Thierry ESCAFFRE, Lionel GIRAUDEAU, Ariane GRAZIANI, Philippe LELONG, Bruno MAGEN, Gilles MOUTIN, Guillaume ROBELIN, Stéphane RUIZ, Guirec SERVAN.

Rapporteurs : Pierre-Yves ROLLIN, Amandine ROUYEYROL.

1. Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2016

Le compte-rendu est déclaré comme approuvé.

2. Point sur les nouveaux participants

Un courrier a été envoyé à la CAPEB pour solliciter son adhésion.

Le Président évoque la demande d'adhésion du Conseil Département des Hauts-de-Seine à la suite de la demande de Mr BROUWER. Il est rappelé que cette première sollicitation avait été refusée, l'Observatoire privilégiant l'intégration d'un représentant régional, et ne souhaitant pas de représentants de chaque Département francilien.

Les représentants de l'Observatoire actent du fait que l'Observatoire est efficace car il comprend un nombre resserré de représentants. Il est également acté que plus l'observatoire intégrera de personnes représentatives et actrices de la réglementation, plus la légitimité de l'observatoire sera importante.

Le Président propose que l'Association des Départements de France désigne un représentant à l'Observatoire pour l'ensemble des départements franciliens. Il propose également d'inviter un représentant de la Métropole du Grand Paris. Des courriers seront préparés en ce sens.

3. Bilan des incidents

GRDF

Chiffres 2016

- 606 DO pour toutes les MOA en 2016 (meilleur taux jamais atteint en IDF)
- Les DICT ont augmenté de 4,69 % entre 2015 et 2016
- Baisse des DO de 3,65 entre 2015 et 2016, soit un taux de DO pour 100 DICT de 0,45 (meilleur taux jamais atteint en IDF)
- Deux Départements enregistrent de fortes hausses de DO : la Seine et Marne (+ 26,9 %) et la Seine-Saint-Denis (+ 26,4 %), tous les autres Départements franciliens sont en baisse

Outil d'inter-comparaison des performances des entreprises en matière de DO

Un outil a été mis en place par GRDF afin de permettre aux entreprises de comparer leurs performances en matière de DO par rapport à différentes catégories.

Cet outil collecte des données transmises par les entreprises (via Protys et une collecte automatique grâce à une application), données qui sont soumises à la confidentialité.

Il est représentatif dans la mesure où les sociétés répertoriées représentent 81 % des actions de travaux en Ile-de-France.

Cet indicateur a pour but d'aider les entreprises à se situer par rapport à une moyenne, il n'a qu'une valeur indicative.

Protys

Lorsque l'on compare le mois de janvier 2017 par rapport au mois de janvier 2016, on observe une hausse des déclarations de 18%, principalement liée aux ATU (+86%), des DT (+19%) et des DC (+13%). Les DICT ont régressé de 2% entre ces deux mois.

A l'inverse, le volume des déclarations entre les mois de février 2016 et février 2017 a diminué de 2%, principalement du fait du recul des DICT (-18%), mais aussi des DT (-2%). Les ATU ont, elles, progressé (+34%), tout comme les DC (+3%) entre les mois de février 2016 et de février 2017.

Si l'on compare les évolutions cumulées entre les mois de janvier et février 2016 par rapport aux mois de janvier et février 2017, on observe une progression significative des déclarations de 8%.

RTE

Il y a eu trois incidents significatifs en 2016, et aucun incident depuis le début de l'année 2017 (pour les mois de janvier et février).

DRIEE

Il y a eu 21 non-conformités constatées sur les mois de janvier et février 2017.

En 2016, 95 non-conformités ont été constatées et 8 sanctions décidées, contre 92 non-conformités en 2015 et 7 sanctions décidées.

En 2016, les 2/3 des inspections ont été réalisées sur les marchés de travaux. Il a été constaté une hausse des non-conformités de la part des maîtres d'ouvrages (30 en 2016 contre 19 en 2015).

En 2015, 20 non-conformités ont été constatées pour les entreprises de travaux, contre 21 en 2016.

En 2015, 48 non-conformités ont été constatées pour les exploitants de réseaux, contre 45 en 2016.

Les sanctions déclarées, toutes catégories confondues :

- L'absence d'investigations complémentaires, qui concerne les maîtres d'ouvrages
- L'absence de marquage-piquetage, qui concerne les entreprises de travaux
- Le non-respect de l'emprise, qui concerne les entreprises de travaux
- L'absence de DICT ou des erreurs dans cette procédure, qui touchent avant tout les exploitants de réseaux.

Néanmoins :

- Il y a une amélioration du respect des procédures au niveau des maîtres d'œuvres
- Il y a une amélioration des réponses au DT et DICT
- Il y a une implication croissante de tous les acteurs
- Le marquage-piquetage est de plus en plus respecté par les entreprises de travaux.

Trapil

Il n'y a pas eu de dommages significatifs en 2016.

GRT Gaz

On observe une hausse de 15% des dommages avec DICT, et une hausse de 20% pour les DC.

Entre 2010 et 2015, le nombre d'infractions sur des chantiers recensées a augmenté de 30%, avec une forte concentration sur le plateau de Saclay. Ces infractions concernaient principalement les entreprises (95%).

4. Point sur le forum du 16 mars 2017

Le programme du Forum a été acté par les membres de l'Observatoire. Il se déroulera comme suit :

- 9h00 : Ouverture du colloque par Benito BRUZZO, Président de l'Observatoire
- 9h05 : Bilan des incidents et retours d'expériences 2016
 - Intervention des exploitants de réseaux : 5 minutes/intervenant, où seront expliquées les données de 2016 par rapport à celles de 2015. 3 slides par personnes. Les intervenants interviendront dans l'ordre suivant : Protys, GRDF, Enedis, GRT Gaz, RTE, Trapil.
 - La DRIEE prendra ensuite la parole pour établir un bilan des visites et des incidents significatifs.
- 9h50 : Actualités réglementaires
 - Intervention de Jean BOESCH, de la Direction générale de la prévention des risques, MEEM.
 - Intervention de Georges LE CORRE (AIPR)

- 10h10 : Innovations et bonnes pratiques. Interviendront, pour une durée de 5 à 6 minutes, dans l'ordre suivant :
 - GPSO. Une confirmation Monsieur GUIBERT est pour cela nécessaire.
 - La FNEDRE. Une présentation des nouveaux matériels et du travail sur les investigations complémentaires sera fait par Jean-François MAREGIANO.
 - GRT Gaz, sur les plaques de protection et les actions de prévention réalisées auprès des mairies.
 - La responsable communication de l'Observatoire, Catherine WEILER. Elle évoquera les Flash et les Fiches de bonnes pratiques de l'Observatoire.
 - Un témoignage de Colas sur l'aspiratrice et ses bienfaits.
 - Denis ROYNETTE, Observatoire Nationale DT-DICT présentera les travaux du GT Communication.
- 11h : Semaines de la prévention. Interviendra Christophe CHAILLEY de GRDF sur
 - Le bilan des semaines 2016.
 - La présentation du projet 2017.
- 11H20 : Conclusion. Interviendront :
 - Marie-Françoise L'HUBY, Directrice GRDF Réseaux IDF
 - Jean BOESCH, de la Direction générale de la prévention des risques, MEEM.
 - Benito BRUZZO, Président de l'Observatoire.
 - Les entreprises lauréates des semaines de la prévention 2016, qui recevront également leurs trophées : BIR et SLTP.
- 11h35 : Cocktail apéritif.

Des modifications de dernière minute peuvent intervenir selon les disponibilités de chacun.

5. Point sur la réglementation

Arrêté du 27 décembre 2016

L'arrêté acte l'entrée en vigueur du guide d'application de la réglementation anti-endommagement et les trois fascicules relatifs aux dispositions générales, au guide technique des travaux (fascicule 2), aux formulaires et autres documents pratiques. Ces documents sont disponibles sur le site « Construire sans détruire ».

Le protocole pour les particuliers sur le guichet unique est en cours d'élaboration.

6. Actualités du Groupe Formation et des Comités Techniques Est et Ouest

Il y a 29 centres de formation agréés par le Ministère pour le passage des QCM en Ile-de-France. 17 sont venus à la réunion du groupe le 28 février 2017. Les 2/3 des centres de formations sont informés du protocole, nous sommes donc dans une démarche positive, 11 l'ont déjà signé.

Il est demandé que les process pour l'attribution des cartes de compétences – faisant suite à l'obtention de l'AIPR – soient accélérés. L'Observatoire doit en valider le contenu, la maquette et le devis de réalisation.

7. Actualités du Groupe Communication et Bonnes Pratiques

La dernière Newsletter a bien été reçue et appréciée par les membres de l'Observatoire.

La dernière Fiche Pratique également, elle a d'ailleurs eu un bon retour des membres de l'AITF. D'autres Fiches Techniques vont être élaborées pour aider les entreprises de travaux et les maîtres d'ouvrages à mieux communiquer.

Les membres de l'Observatoire ont décidé que la prochaine Fiche Technique portera sur les arrêts de chantier.

La date de la prochaine réunion du Groupe a été reportée. Au lieu de se tenir le mardi 5 avril à 8h30, elle se tiendra le vendredi 21 avril à 13h30.

Tamara LEYLAVERGNE se joindra au prochain GT Communication pour présenter les documents de communication réalisés par les autres observatoires régionaux.

8. Rencontre départementales pour 2017

Rien à signaler.

9. AMIF 2017

Le nouveau kakemono de l'Observatoire, qui sera affiché au salon des maires de l'Ile-de-France les 28, 29 et 30 mars prochain, a été présenté. Il a été validé par les membres de l'Observatoire après une demande de modification de son design.

Le Président de l'Observatoire demande aux membres d'être présents sur le stand du village BTP où sera présent le Kakemono, à raison de 1 à 2 personnes en permanence si possible.

Les membres valident le fait qu'il n'y aura pas d'affiche de l'Observatoire relative à l'AIPR.

10. Point sur l'AIPR

Pour répondre aux problèmes de formation, il est cité en exemple l'initiative de l'Observatoire régional d'Alsace qui intervient dans les classes de BTS bénévolement pour expliquer aux élèves ce que sont les DT, les DICT, etc. Tamara LEYLAVERGNE se propose d'envoyer le powerpoint diffusé dans les écoles par l'Observatoire alsacien.

Georges LE CORRE, animateur du GP9 à l'Observatoire national : l'ensemble des nouvelles questions ne seront pas toutes opérationnelles le 3 avril : seulement les questions remplaçant les anciennes le seront. Les nouvelles questions seront présentes dans le questionnaire à partir de septembre 2017.

Le coût de l'examen varie entre 25 et 70 euros par candidat, selon le nombre de candidats qu'une entreprise présente au centre d'examen.

Le Président de l'Observatoire invite les membres à assister aux QCM AIPR dans les centres d'examens, afin de surveiller que tout se passe bien et ce, de manière inopinée.

11. Point sur les Semaines Régionales de Prévention des Endommagements

Les prochaines semaines de la prévention se tiendront du 1^{er} juin au 7 juillet.

Une conférence de presse sera organisée le 24 mai à l'issue de l'Observatoire.

12.Retour sur une concertation locale

C. CHAILLEY fait état d'une concertation locale à Villeneuve-le-Roi. La méthode de concertation de l'Observatoire a été utilisée à cette occasion. En conclusion, les trois parties se sont accordées sur le mode de règlement du litige après révision des pondérations de responsabilité.

13.Questions diverses

Courrier Grand Paris Sud

Pour Mr TAVEL (DRIEE), il serait intéressant d'expliquer comment se font les investigations complémentaires (Cf. courrier Grand Paris Sud).

Le Président de l'observatoire a rendez-vous avec le Grand Paris Sud le lundi 6 mars 2017 suite au courrier adressé le 6 janvier 2017 sur le non-respect de la réglementation sur un marché.

FNEDRE

Les membres de la FNEDRE qui envoient des informations aux exploitants de réseaux se retrouvent régulièrement avec des adresses méls non-valides.

A 12h30, la séance est levée.50

Prochain rendez-vous de l'Observatoire :

Jeudi 16 mars – FORUM de l'Observatoire

Jeudi 24 mai – suivi d'un point presse pour le lancement des semaines de la prévention

Convention FNTP/F RTP/SGP :

Le 28 juin, GRDF organise des assises, avec un point sur les DO dans la matinée.